Journal de Roubaix

Quarante-neuvième année. — N° 62.

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

MERCREDI 2 MARS 1904

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes . . . . . Trois mois..... 5 francs; Six mois..... 9 —; Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 ;
A Wattrelos..... Chez M. Henri Leroux, rue de la Station ;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

Maison LAGACHE
Place du Théâtre
LILLE
Grand choix de Garnitures de Cheminée
ET DE
TERRES CUITES VÉRITABLES 2

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La suppression de l'Enseignement Congréganiste devant la Chambre

LA DÉFENSE NATIONALE

Paris, lundi, 29 février 1904.

Notre marine est-elle en état de faire face aux redoutables éventualités qui se préparent en Extrême-Orient et, si elle ne l'est pas, M. Pelletan est-il capable de remplir la lourde tache qui lui incombe? Telle est la double et angoissante question que l'on se pose dans le pays et au Parlement, aussi bien dans les rangs de la majorité que dans ceux de l'opposition.

Que la Marine soit prête à assurer, dès maintenant, notre sécurité nationale, pour en être convaincu il faudrait ne pas se rappeler les critiques hélas trop fondées que certains membres de la majorité dirigeaient hier encore contre l'administration de M. Pelletan.

N'est-ce pas M. Lockroy qui a dénoncé, comme un péril national, l'impéritie du ministre de la marine, l'anarchie qui règne dans le personnel, la désorganisation des arsenaux, la réduction des équipages, le retard dans les commandes de charbon et dans la construction des unités de combat, cuirassés ou sous-marins?

N'est-ce pas M. Honoré Leygue qui, dans un rapport des plus étudiés, a démontré que toutes les mesures prises par M. Pelletan, depuis son entrée en fonctions, ne tendent à rien moins qu'à rendre notre flotte inutilisable?

MM. Chaumet, de Lanessan, et Etienne, tous membres influents du Bloc, n'ont-ils pas,eux aussi, critiqué avec la dernière sévérité les agissements du ministre de la marine?

Comment, dès lors, admettre que, dans les circonstances graves que nous traversons, M. Pelletan inspire à ceux qui, sous ses ordres, doivent collaborer à la défense du pays et au pays lui-même, une confiance suffisante?

La demande d'interpellation de M. Firmin Faure ne découlait donc pas de misérables considérations de parti, mais répondait à l'attente générale; elle tendait à ouvrir un débat nécessaire Car, de deux choses l'une, ou les accusations portées contre M. Pelletan sont justifiées, et alors comment peut-on le maintenir au ministère de la Marine? Ou bien, ces accusations ont été prononcées à la légère, et il faut que ceux qui ont accusé le ministre reconnaissent que leurs critiques sont démenties par les faits. Le pays que ces accusations ont inquiété a besoin d'être rassuré. En tout cas, il a droit à la vérité.

Avec sa justesse de vues habituelles, M. Ribot l'a fait observer : fuir la discussion publique, c'est grossir le danger qu'on peut supposer.

M. Combes n'a pas hésité, cependant, à demander l'ajournement indéfini du débat. La Marine, à l'entendre, est en état de faire face à toutes ses obligations; il s'en est rassuré par lui-même!

Le maréchal Lebœuf ne rappelait pas autrement en 1870.

Et la majorité actuelle, aussi servile que celle du corps législatif, a renvoyé l'interpellation aux Calendes grecques. Elle a pensé qu'il était plus urgent de délibérer sur la suppression de l'enseignement congréganiste que de voir où nous mène l'impéritie d'un ministre qui a diminué nos effectifs, et suspendu nos armements, à l'heure où il était le plus nécessaire de développer nos moyens d'action.

Pour le « Bloc », la laïcisation prime tout, même la défense nationale!

H. SARRAZANAS.

INFORMATIONS

Une dépêche de M. Waldeck-Rousseau

Saint Etienne, 29 février. — En réponse à l'adresse envoyée par les cercles et comités républicains radicaux et radicaux-socialistes, M. Waldeck-Rousseau a adressé la dépêche suivante à M. Desgeorges,président du comité de défense républicaine :

« Très touché de votre dépêche. Je suis de cœur avec vous. WALDECK-ROUSSEAU. »

Le lieutenant-colonel Hartmann

M. le lieutenant-colonel Hartmann a demandé sa mise à la retraite.

Bien en cour au moment du procès Dreyfus, il est effrayé et fatigué, lui aussi, de l'œuvre de désorganisation.

Deux statues...

On se rappelle que l'empereur Guillaume offrait, il y a quelque temps, au gouvernement des Etats-Unis, une statue de l'empereur Frédéric le Grand, en témoignage de sa vive gratitude envers le peuple américain pour l'accueil cordial fait à son frère, le prince Henri, pendant son séjour en Amérique. On se souvient aussi que les Américains ne se montrèrent pas particulièrement sensibles à la générosité impériale et auraient même volontiers refusé le cadeau, si les règles de la courtoisie internationale le leur eussent permis. Rien ne fait mieux ressortir les sentiments provoqués en Amérique par cet événement que la dépêche suivante de Washington publiée par les journaux du soir :

« Le ministre de la guerre a décidé d'élever une statue de Napoléon à côté de la statue de Frédéric le Grand offerte par l'empereur Guillaume au peuple américain. »

Pélerinage russe à Rome

Un fait remarquable, qui mettra une date glorieuse dans les débuts du pontificat de Pie X, sera la venue d'un pélerinage russe à Rome, attendu le mois prochain.

Pour quiconque connaît les difficultes opposées jusqu'ici par le gouvernement russe — sous l'influence du Saint-Synode — à tous les catholiques, évêques compris, qui désiraient se rendre en pélerinage à Rome, l'importance de cet événement apparaîtra réelle.

C'est sans nul doute aux bonnes dispositions et aux bons offices du Tsar qu'il faut attribuer la fin des tracasseries dont les catholiques étaient l'objet; et si des circonstances imprévues — par exemple les conséquences de la guerre actuelle — ne s'y opposent pas, nous verrons avant peu les fils de la Néva et du Volga prosternés aux pieds de Pie X et confondus, nobles et paysans, dans une commune vénération du chef de l'Eglise catholique.

Incident comique à la Chambre des Communes

Un incident assez comique a marqué la séance d'avant-hier à la Chambre des Communes. Le protocole parlementaire anglais veut que lorsqu'un membre adresse une remarque après le vote d'une motion, il doit rester assis et se couvrir. M. Herbert Gladstone, un des chefs de l'opposition, désireux de protester contre la dernière motion, chercha en vain, près de lui son chapeau; il l'avait laissé au vestiaire. Alors sir Joseph Lees, son voisin, lui passa le sien, que M. Gladstone enfonça délibérément sur sa tête. Mais sir Joseph Lees jouit d'une envergure crânienne considérable, et M. Herbert Gladstone dut interpeller, au milieu des rires de l'assistance, avec un chapeau haut de forme qui lui couvrait les yeux et la moitié du nez.

Panamistes !

Comment faut-il appeler le citoyen de la nouvelle république de Panama? Voilà une question qui préoccupe fort les journaux anglais et américains.

Jusqu'à présent, on a trouvé les désignations suivantes *Panamois, Panamiens, Panamaïs, Panamans, Panamajois, Panamides, Panamanos.*

Il s'est même trouvé un journal américain pour proposer de laisser tomber completement le terme « Panama » et d'appeler les Néo-Américains « Lothniens ». En réalité, il n'existe qu'une dénomination très étymologique: Panamistes, seulement, on la redoute...

Un traité d'arbitrage entre l'Angleterre et l'Espagne

Londres, 29 février. — Lord Lansdowne, ministre des Affaires étrangeres, et l'ambassadeur d'Espagne ont signé le 27, un traité d'arbitrage hispano-anglais, analogue à celui signé recemment entre l'Angleterre et la France.

ACTUALITÉ

— Cependant, nous avons un traité avec la Russie, et s'il le faillait...

— Je m'en fous, moi, des traités... il n'y a que le traité de Francfort que je respecte...

CHOSES ET AUTRES

Camo ce matin, en lisant son journal :

— Allons, bon! cette année, nos soldats ne pourront pas astiquer leur fourniment...

— Comment cela?

— Oui les inondations ont detruit toute la récolte de Tripoli.

—x—

Dans la rue :

— Quand on se trouve mêlé à la foule, voyez-vous on ne saurait trop surveiller son porte-monnaie : il y a souvent des gens qui se donnent l'apparence d'innocents poivrots — et c'est pour mieux faire les poches.

— Oui, des « pochards ».

L'ALLIANCE D'HYGIÈNE SOCIALE A NANTES

Nantes, 29 février. — Dans le discours qu'il a prononcé en présidant, hier après-midi, la conférence publique au théâtre de la Renaissance, M. Casimir-Perrier, président de l'Alliance d'hygiène sociale, a indiqué le but de l'Alliance : mettre en contact les sociétés qui s'ignorent, coordonner les efforts éparpillés, grouper entre elles toutes les bonnes volontés et faire une grande œuvre utile de petites œuvres qui, livrées à leurs seules forces, seraient réduites à une action incomplète et peut-être à l'insuccès final.

C'est sur la mutualité surtout que l'Alliance compte s'appuyer. « Nous grandirons par elle, comme, nous l'espérons, elle grandira par nous. »

M. Casimir-Perrier fait l'éloge de la mutualité dans la Loire-Inférieure; il loue particulièrement l'*Union générale des sociétés de secours mutuels*, qui complète en la continuant l'œuvre des sociétés mutualistes, et remercie les mutualités de la Loire-Inférieure de leur adhésion à l'Alliance.

Il engage les dames à venir, elles aussi, en grand nombre à la mutualité, puis termine ainsi :

Je suis un homme redevenu volontairement simple citoyen dans son pays. Les remerciements que je vous apporte sont ceux d'un homme qui aime passionnément son pays et qui vous remercie d'apporter votre concours et veut travailler avec vous à une œuvre de paix sociale.

M. Casimir-Perrier a été l'objet d'une longue ovation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ITALIE

La date du voyage

Paris, 29 février. — L'information que voici est communiquée de source officieuse :

La date du voyage du Président de la République en Italie est maintenant officiellement arrêtée. Le chef de l'Etat arrivera à Rome, le 24 avril.

Il reste encore à régler les derniers détails du programme des cérémonies qui auront lieu en l'honneur du Président de la République pendant son séjour en Italie. Les pourparlers engagés à ce sujet entre Paris et Rome sont très avancés, et il est très vraisemblable que le programme définitif pourra être publié d'ici peu de jours.

Le programme comportera une visite du Président de la République à Naples, mais, contrairement à ce qu'on a annoncé, M. Loubet rentrera en France par la voie de terre.

LE CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DE PARIS

Paris, 29 février. — Aujourd'hui s'est ouvert, à la Galerie des machines, le concours général agricole, de beaucoup le plus considérable qui ait jamais été organisé dans le monde entier. Il dépasse d'un tiers, en importance, celui de 1903. C'est M. de Lapparent, commissaire général, assisté des commissaires adjoints, qui a fait les honneurs du concours à M. Mougeot, ministre de l'agriculture. Les animaux exposés sont au nombre de 4.594. Enfin, innovation particulièrement intéressante, pour ceux qu'inquiètent les visites de l'Octroi, cette année une exposition d'appareils d'emballage pour les volailles, le beurre, etc., est annexée au concours agricole ; elle comprendra 35 envois différents.

LA GUERRE

Russo-Japonaise

L'INVASION DE LA CORÉE

Deux nouvelles : l'une sensationnelle et peu importante, celle d'un combat d'éclaireurs aux portes de Ping-Yang; l'autre importante et peu sensationnelle, celle des retards et des difficultés considérables dans le débarquement en Coréo.

Le contact entre les éclaireurs ennemis au nord de Ping-Yang était, nous l'avons dit, établi depuis plusieurs jours. Hier, comme on l'a vu, une dépêche russe de Liao-Yang (station entre Port-Arthur et Moukden) et deux dépêches japonaises de Tokio signalaient une escarmouche à An-ju et une autre aux portes mêmes de Ping-Yang. Une des dépêches de Tokio mentionne, en outre, un troisième engagement près de Ham-Djong entre Ping-Yang et Tchi-Nam-Po. L'un et l'autre évènements n'ont pas d'autre portée immédiate que de marquer le contact, de prouver que ce contact s'est produit aux portes mêmes de Ping-Yang et de démontrer enfin que les Japonais sont loin d'être sur le Yalou avec toutes leurs forces.

C'est ce que confirme la seconde nouvelle du jour. Le correspondant du *Times* à Wei-Hai-Wei, revenant pour la seconde fois à Chemulpo, sur le steamer de son journal, donne en effet des renseignements importants.

La première fois qu'il y était venu,le 19,il disait en somme :

« Les Japonais ont débarqué une division entière, la 12. La garde est en train d'arriver. En outre, une troisième division est attendue. On peut donc considérer que les Japonais auront, dans une semaine, débarqué à Chemulpo, trois divisions à 14.000 combattants chacune, soit 42.000 hommes. On essaiera de se saisir de Tchi-Nam-Po, au nord de Chemulpo pour aller plus vite.»

La semaine a passé. Le correspondant du *Times* est revenu. Et comme on le verra plus loin, il constate ceci : « Les Japonais au lieu de trois divisions n'ont pu débarquer jusqu'ici qu'une division et demie. La garde n'a point paru. Au total, 20,000 hommes ont été mis à terre à Chemulpo, pas plus. »

Les Japonais ont-ils saisi Tchi-Nam-Po, et complété là leur dégarquement? Le *Times* dit nettement que la glace s'y oppose.

Il en résulte que les débarquements au nord de la Corée ont été interrompus depuis une semaine et que leurs forces dans cette région ne sont pas encore suffisantes pour une marche sur le Yalou et une tentative d'invasion de la Mandchourie. D'après le correspondant du *Times*, il n'y avait, avant hier, que 150 Japonais à Ping-Yang!

A PORT-ARTHUR

Saint-Pétersbourg, 29 février, 10 heures 50. — D'après les dépêches de Port-Arthur, les nuits du 27 et du 28 février se sont passées sans incidents notables. L'escadre japonaise se trouve échelonnée devant Port-Arthur hors de portée du tir des forts.

Les forces ennemies semblent vouloir bloquer le port ; néanmoins les croiseurs et les torpilleurs russes continuent à sortir hors de la passe et vont en observation. — (*Agence Russe.*)

Inkéou, 29 février. — L'amiral Alexieff est arrivé à Moukden où il séjournera provisoirement, c'est-à-dire probablement jusqu'à ce que l'organisation des forces russes soit complète.

Une tempête du Nord, accompagnée d'orages, et la mer qui est très houleuse rendent impossible toute tentative de débarquement.

Des navires neutres, dont les noms suivent, sont toujours dans l'impossibilité de quitter Port-Arthur, ce sont les steamers norvégiens *Sentis* et *Seirstad*, et le steamer anglais *Foxton-Hall*.

Le blocus

Saint-Pétersbourg, 29 février. — On télégraphie de Liao-Yang le 29 février : « Les étrangers résidant à Inkéou font savoir que la flotte japonaise a reçu l'ordre absolu d'attaquer le 1er mars Port-Arthur et de le prendre. »

D'autre part, on télégraphie de Port-Arthur le 29 : « En dépit de la tempête de la nuit dernière, le bruit court qu'on a aperçu à l'horizon les feux des navires japonais en reconnaissance. »

Les approvisionnements

Londres, 29 février. — On télégraphie de Niou-Tchouang, au *Daily Mail*, le 29 février :

« Suivant le rapport du dernier sujet anglais, expulsé de Port-Arthur vendredi dernier, qui vient d'arriver à Niou-Tchouang, il y a, à Port-Arthur, du grain et des conserves en abondance, 250.000 sacs de farine ainsi qu'un stock considérable de charbon de Cardiff et du Japon évalué à 60.000 tonnes.

» Des troupes arrivent chaque jour du Nord pour renforcer la garnison dont l'effectif est de 10.000 hommes. »

Energique proclamation du commandant d'armes. — « Lutte à mort »

Saint-Pétersbourg, 29 février. — On télégraphie de Port-Arthur le 29 février :

« Le général Stœssel, commandant des troupes, a publié un ordre du jour en date d'hier dans lequel il rappelle aux défenseurs de la place et de son rayon fortifié ainsi qu'à la population, que la prise de possession de Port-Arthur par les Japonais porterait atteinte à l'honneur national.

» Le général ajoute que les attaques des Japonais contre Port-Arthur et le bombardement de la place et de différentes baies, donnent lieu de supposer que l'ennemi a l'intention de débarquer dans la presqu'île, d'essayer de s'emparer de la place forte et, en cas d'insuccès, de se retirer après avoir détruit le chemin de fer.

» Les Japonais se trompent, dit encore le général Stœssel. Quant à nos troupes, elles savent, comme je le fais savoir aussi à la population, que nous ne céderons pas.

» Il faut que nous combattions jusqu'à la dernière extrémité, car, moi, le commandant, je ne donnerai jamais l'ordre de céder. J'appelle sur ce fait l'attention même de ceux qui sont les moins courageux, afin que tout le monde soit convaincu de la nécessité de livrer une lutte à mort.

» Ceux qui s'en iront sans combattre, ne seront pas sauvés pour cela. Il n'y a pas moyen de s'échapper : de trois côtés, il y a la mer, et, de l'autre, il y a l'ennemi. On n'a donc plus qu'à combattre. »

Les pertes japonaises. — Croiseurs endommagés et torpilleurs coulés

Londres, 29 février. — On mande de Chéfou que deux navires de guerre japonais ont été envoyés à Sasébo, pour y être réparés. Ce sont sans doute les deux bâtiments qui ont été signalés avant-hier passant à la remorque au large de la côte coréenne, c'est-à-dire après le combat du 25.

D'autre part, le *Courrier de Tien-Tsin* annonce que malgré les mesures prises par les Japonais pour cacher leurs pertes, on sait d'une façon certaine que le vaisseau cuirassé *Yachina* et les croiseurs *Ossama* et *Tokiwa* ont été endommagés et ont dû être remorqués à Nagasaki.

Saint-Pétersbourg, 29 février. — On sait maintenant d'une manière certaine qu'un torpilleur japonais a sauté dans la nuit du 24 au 25 février et qu'un autre a été coulé. La coque de ce dernier a été amenée à la côte par les lames.

EN CORÉE

On a vu plus haut, par une analyse d'une longue dépêche du *Times* que le débarquement des Japonais a subi de nombreux retards et difficultés. Voici les dépêches qui concernent la marche de l'armée russe.

La marche en avant des Russes

Saint-Pétersbourg, 29 février. — On télégraphie de Liao-Yang :

Le général Michtchenke, avec son détachement de cosaques à cheval a atteint Kasan. Il est attendu aujourd'hui à Shyoyah, (nom russe de Tcheng-Djou). Ses hommes et les chevaux sont en bon état. L'approvisionnement est assuré. Les troupes sont pleines de courage.

Les cosaques ont pris possession de la ligne télégraphique.

Dans le nord de la Corée, un corps d'infanterie envoyé par le général Liniévitch, s'est mis en marche pour rejoindre le détachement de cosaques.

Le commandant d'état-major japonais Tatsuaru et les cinq soldats japonais faits prisonniers avec lui à Wijou, le 21 février, et sur qui on avait trouvé des cartes et des plans, ont été amenés à Liao-Yang.

Un raid de Cosaques

Voici quelques détails complémentaires sur le raid de cosaques que nous avons signalé :

Saint-Pétersbourg, 29 février. — Les cosaques ont traversé le Yalou, sont entrés en Corée, où ils se sont emparés, sans tirer un coup de fusil, de 150 chevaux japonais, qu'ils ont emmenés pour les vendre aux Coréens, avec lesquels ils fraternisent.

Si les cosaques prennent leurs chevaux, les Japonais vont se voir obligés à porter leurs *impedimenta* à dos d'hommes, ce qui ne facilitera pas leur marche dans ce pays montagneux.

La dépêche porte « sans tirer un coup de fusil ». Les cosaques sont, en effet, très avares de leurs cartouches. Ils ne tirent qu'à la dernière extrémité.

Les croiseurs russes cingleraient vers Port-Arthur

Saint-Pétersbourg, 29 février. — On télégraphie de Vladivostok qu'à la date du 28 février, les croiseurs rapides russes ont été vus à distance de trois milles de Fousan, se dirigeant vers l'île Sousima. Jusqu'ici les forces navales russes de Vladivostok n'ont rencontré aucun navire ennemi. (Agence Russe.)

N. B. — L'île Sousima ou Tsou-Chima, se trouve entre le sud de la Corée et le Japon. A tenir la dépêche ci-dessus pour exacte, il faut en déduire que la flotte de Vladivostok a l'intention d'aller rejoindre l'escadre de Port-Arthur.

LES ARMEMENTS FRANÇAIS

Toulon, 29 février. — Chaque jour des dépêches ministérielles apportent l'ordre de mise en bassin des navires en réserve à Toulon.

Toutes les unités disponibles vont être mises en état de prendre la mer le plus tôt possible pour pouvoir partir pour l'Extrême-Orient, à la première éventualité.

Le sous-marin *Perle*, armé depuis peu, est sorti ce matin pour effectuer ses essais qui sont poussés avec la plus grande activité.

Le *Sasmao* et le *Cassard* ont également reçu l'ordre d'activer leurs essais.

Départ du « d'Assas »

Brest, 29 février. — Le croiseur *d'Assas* a appareillé à 6 heures pour Alger, d'où il partira, convoyant quatre contre-torpilleurs pour l'Extrême-Orient.

Le Préfet maritime a adressé ses félicitations aux officiers et à l'équipage du *d'Assas* pour la promptitude de son armement, et des souhaits de bon voyage.

En quittant la rade, le croiseur a été salué par tous les navires de l'escadre. La musique du cuirassé *Bouvines* a joué la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*.

Renforts pour le Tonkin

Marseille, 29 février. — Le *Cholon*, de la Compagnie Nationale, allant au Tonkin, partira demain avec trois capitaines d'infanterie coloniale, quatre médecins, onze lieutenants et 556 sous-officiers et soldats de l'artillerie et de l'infanterie coloniale. Le navire emportera également un stock important de munitions et d'armements.

Contre-torpilleurs français en relâche à Malaga

Malaga, 29 février. — Les contre-torpilleurs français *Pistolet* et *Javeline*, se rendant à Alger pour y attendre le croiseur d'Assas qui les convoiera en Extrême-Orient, ont relaché à Malaga pour cause de mauvais temps.

CARTE du Théâtre de la Guerre russo-japonaise. — Reproduction en lithographie en cinq couleurs au 1/5000000e, de la carte Japon-Corée-Mandjourie, extraite de l'*Atlas* de MM. Vivien de Saint-Martin et F. Schrader. Une feuille in-folio (67 x 55), pliée et enchemisée : 90 centimes.

CARTE Russie-Japon, indiquant l'emplacement actuel des forces militaires du Japon et les ports ouverts. Prix : 1 franc.

En vente à la Librairie du *Journal de Roubaix*, à Roubaix et à Tourcoing. On peut les demander à tous nos porteurs. 50688

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 29 février 1904

La séance est ouverte à 2 heures 20, sous la présidence de M. Brisson.

M. BRISSON fait l'éloge de M. Malaspina, député de Calvi, décédé.

Il dit une lettre du ministre de Suède et de Norvège, faisant parvenir les remerciements du Parlement norvégien à la Chambre française pour le vote de sympathie qu'elle a émis à l'occasion de la catastrophe d'Alesund.

LA SITUATION DE NOTRE MARINE

Interpellation de M. Firmin Faure

M. FIRMIN FAURE demande à interpeller le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre pour mettre notre marine en mesure d'assurer, en cas échéant, la défense nationale.

M. COMBES demande le renvoi de l'interpellation à la suite des autres.

M. FIRMIN FAURE objecte qu'il y a urgence. On s'est demandé, dit-il, si M. le ministre de la Marine était capable de remplir les fonctions qui lui ont été confiées. Certains membres de la majorité ont eux-mêmes émis des craintes.

M. BRISSON. — Vous n'avez pas le droit d'interpréter les sentiments de la majorité. (Applaudissements à gauche.)

M. FIRMIN FAURE. — Ce n'est pas une interprétation. Je fais allusion à des déclarations rendues publiques.

Voix à gauche : Parlez sur la date.

M. FIRMIN FAURE rappelle les critiques de MM. Honoré Leygue, Lockroy, Chaumet et Etienne.

Nous espérions, dit-il, que les membres de la majorité interviendraient, et c'est pour cela que nous n'avons pas agi plus tôt.

Mais maintenant que nous savons que les groupes de la majorité ne veulent plus intervenir, nous avons pensé que nous ne pouvions garder un silence plus prolongé.

Ou bien les attaques dont M. Pelletan est l'objet sont fondées, et alors il ne peut rester une heure de plus au ministère ; ou ces critiques sont sans fondement, et il faut que ceux qui les ont faites reconnaissent publiquement leur erreur.

M. RIBOT dit que le Parlement a des responsabilités. Il demande au gouvernement si la Commission du budget sera saisie d'une demande de crédits et s'il y aura un rapport permettant à la Chambre d'instituer un débat.

M. COMBES répond que le gouvernement n'a pas l'intention de demander des crédits pour la marine. Celle-ci est en état de faire face à tous les événements et n'a besoin d'aucun crédit. J'ajoute que la responsabilité est partagée par tout le ministère. Je me suis assuré moi-même de l'état de la marine. (Exclamations.) La vérité, c'est qu'il y a là un prétexte à discuter les affaires intérieures et extérieures. Le moment n'est pas venu d'examiner une telle question.

M. RIBOT s'étonne du peu de cas que fait M. le président du Conseil des prérogatives parlementaires. Vous craignez, dit-il, que nos amis ne prononcent des paroles imprudentes. C'est plutôt vous qui auriez à redouter le langage de certains de vos amis que vous n'avez pas osé désavouer. (Applaudissements prolongés.)

M. Ribot ajoute que ce n'est pas dans des groupes fermés qu'on peut discuter de telles questions, et s'écrie : Il ne nous manque rien, dites-vous. C'est un langage que nous avons souvent entendu.

M. JAURÈS. — Vous voulez donc la guerre. (Bruit.)

M. RIBOT dit qu'en tout cas, il entend dégager sa responsabilité.

M. CHAUMET déclare que sans l'intervention de M. le président du Conseil, il aurait voté le renvoi, ne voulant pas s'associer à une manœuvre nationaliste. Il est impossible, continue-t-il, que l'on garde plus longtemps le silence sur des faits aussi graves.

L'orateur annonce qu'il demandera que la Commission du budget fasse une enquête.

M. COMBES dit que le gouvernement est appelé à une certaine réserve; M. Ribot le comprenait avant d'entrer dans cette salle. Il ne le comprend plus maintenant. Il ajoute que des crédits vont être demandés pour le ministère des Colonies. (Exclamations.)

M. RIBOT. — Ce que je pensais tout à l'heure, je le pense encore; mais ce que je dis, c'est que tant que le ministère aura des amis qu'il ne pourra désavouer, les droits du Parlement seront sacrifiés. (Bruit à l'extrême-gauche.)

M. COMBES. — Nous ne répondons que de nos actes et de nos paroles.

M. LASIES rappelle un ancien article de M. Pelletan dans lequel il prévoyait que la guerre serait prochaine.

M. DOUMER, *président de la Commission du budget*, déclare qu'à l'unanimité la Commission a adopté une résolution constatant que n'étant saisie d'aucune demande de crédits, elle chargeait son président d'interroger le président du Conseil sur ses intentions.

Si le président du Conseil ne saisissait pas la Commission, celle-ci se retournerait vers la Chambre et lui demanderait les pouvoirs nécessaires. (Mouvement au centre et sur certains bancs de gauche.)

Le renvoi de l'interpellation à la suite des autres, est prononcé par 328 voix contre 251.

Les victimes des inondations

On aborde l'ordre du jour. On vote 500,000 francs pour venir en aide aux victimes des récentes inondations.

LA SUPPRESSION

de l'enseignement congréganiste

L'ordre du jour appelle la première délibération du projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste.

Demande d'ajournement
La motion Gauthier de Clagny

M. GAUTHIER DE CLAGNY développe une motion tendant à ajourner la discussion jusqu'à la session extraordinaire, c'est-à-dire jusqu'au mois d'octobre prochain.

Le gouvernement, dit-il, ne triomphera pas sans résistance ; il ne violentera pas la conscience de plusieurs milliers de familles, sans jeter un trouble réel dans les couches profondes des populations catholiques, et sans semer des rancunes et des haines. (Applaudissements.)

Est-il utile d'ébranler actuellement l'armée nationale à faire, à tout instant, des besognes de basse police et d'immobiliser des régiments pour faire le siège de quelques couvents? (Applaudissements; rumeurs.)

Est-il sage, à l'heure présente, de déchaîner, dans le pays, la guerre civile des consciences? Il faut s'élever au-dessus des misérables querelles intérieures, et faire la trêve des partis, en donnant, au monde, un grand exemple. (Applaudissements prolongés.)

M. COMBES. — La Chambre s'est prononcée l'autre jour contre une proposition d'ajournement à quelques jours, présentée par M. Groussau. Quant au gouvernement, il estime que la question posée doit être tranchée le plus tôt possible, et il demande à la Chambre de repousser la motion de M. Gauthier de Clagny. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Aynard apostrophe vivement, de sa place, M. Combes; ses paroles se perdent dans le bruit.

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — Je n'espérais pas convertir M. le président du Conseil (Rires), mais je m'adresse à la majorité.

M. POULAIN. — Vous perdez votre temps. (Bravos ironiques à droite et au centre.)

M. GAUTHIER DE CLAGNY. — N'a-t-elle pas conscience qu'elle assume de lourdes responsabilités? Quand le Cabinet s'est constitué, beaucoup disaient qu'on lui laisserait faire l'application de la loi de 1901, qu'il fallait lui faciliter sa tache, et lui laisser opérer la fermeture des écoles appartenant aux congrégations non autorisées;